

Monsieur Gérard Parizeau (1899-1994) Souvenirs personnels

Rémi Moreau

Volume 62, Number 1, 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1104983ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1104983ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Moreau, R. (1994). Monsieur Gérard Parizeau (1899-1994) : souvenirs personnels. *Assurances*, 62(1), 1–11. <https://doi.org/10.7202/1104983ar>

Monsieur Gérard Parizeau (1899-1994)

Souvenirs personnels

par

Rémi Moreau

M. Gérard Parizeau n'est plus. Né à la toute fin du XIX^e, mais l'esprit forgé, trempé dans ce siècle, le fondateur de la revue *Assurances* s'est éteint le 26 janvier 1994, à l'âge de 94 ans. Il aura laissé, dans son sillage, tout au long de sa vie, par ses actions et ses réflexions, une empreinte indélébile dans l'industrie de l'assurance tant au Québec qu'au Canada.

Pour avoir collaboré quotidiennement avec lui à la revue *Assurances*, d'abord à titre de secrétaire de la rédaction en 1981, puis de directeur de la Revue en 1988, je ne peux résister à communiquer les sentiments qui m'habitent : un sentiment de chagrin et de tristesse, un sentiment de vide profond, un sentiment de vives condoléances pour ses proches et, enfin, un sentiment de joie pour l'avoir connu et pour avoir collaboré si intimement à son oeuvre.

Une triple carrière professionnelle de professeur, d'écrivain et d'assureur s'est interrompue avec la mort de Gérard Parizeau. Une mort non pas brutale, mais à la manière d'un vieux chêne qui tombe lentement, majestueusement, les racines encore cimentées dans la terre, les longues branches toutes déployées, en laissant des traces profondes sur le sol.

À l'esprit toujours vif et alerte malgré un âge avancé, Gérard Parizeau aura oeuvré à sa table de travail jusqu'à la fin. Pour reprendre les mots de François Mauriac, sans doute travaillait-il, parce qu'il était toujours là, parce que le « vieux moteur » ne s'arrêtait pas de tourner. Il ressentait néanmoins, depuis peu de temps, une fatigue du corps, éprouvante, souvent douloureuse. Si nous osions lui parler de sa santé, il nous

ramenait vite à d'autres sujets par un « Ça va ... parlons d'autre chose, si vous le voulez bien ». À plusieurs reprises, paraphrasant le général de Gaulle, il me servait cette réflexion, comme une sentence, comme un arrêt : « La vieillesse est un naufrage. » S'il est une chose, entre toutes, qu'il aura le plus difficilement surmontée, c'est celle de la pénible réalité de voir le corps marqué par l'âge, alors que la mécanique de l'esprit, bien huilée, fonctionnait à merveille.

2

M. Parizeau aura été pour moi un guide. Il m'est agréable de partager avec les lecteurs de la Revue certains souvenirs personnels qui s'échelonnent sur une période de 12 ans, entre 1979 et 1991. Comme je n'ai connu M. Parizeau que sur le tard, les souvenirs que j'en ai sont ceux d'une période vécue à travers le prisme de la fin d'une carrière.

Je garde d'abord le souvenir de l'humaniste. Vieux monsieur (il avait déjà 80 ans lorsque je l'ai rencontré pour la première fois) aux manières élégantes, aux gestes courtois, au verbe direct, il représentait d'abord pour moi un homme de conviction et de principes, un homme de valeurs, non pas tant de valeurs matérielles mais celles qui transcendent : les chemins de l'esprit, la solidarité familiale du clan, la nécessité de bien former nos enfants et la place qu'occupe la culture dans la vie d'un peuple.

Préalablement à nos rencontres quotidiennes, sitôt les salutations faites, toujours simples et respectueuses, animées d'un sourire désarmant, il allait droit au but, annonçant sur-le-champ les objets ou les propos à discuter. Il a été un homme qui s'interrogeait et, forcément, qui interrogeait. « Que pensez-vous de ceci ? — Croyez-vous que... ? » Mais n'allez pas croire qu'il ne connaissait pas la réponse ou qu'il n'y avait pas déjà réfléchi. Il commençait alors à exposer son point de vue, avec une pointe d'humour, avec grâce, en me faisant participer intimement à sa réflexion. À tous les jours, une demi-heure était généralement consacrée à notre causerie matinale, où il était principalement question de déterminer les thèmes de la Revue, de choisir les textes à publier ou de les commenter quand nous les avions déjà

lus. Il va sans dire que le déroulement de ces rencontres comportait plusieurs apartés parfois savoureux sur les événements particuliers de l'actualité. Dès que nos discussions étaient terminées, il me signifiait la fin de notre entretien en me disant simplement : « En partant, voulez-vous baisser la lumière, monsieur Moreau. » Je percevais chez cet homme d'action, devenu octogénaire, vigueur et esprit de décision. Je m'imaginai bien qu'il avait énergiquement tenu la barre des sociétés qu'il avait dirigées, en donnant d'abord lui-même l'exemple à suivre.

Il passait alors le reste de la matinée à s'occuper de sa correspondance, à lire des documents, des notes internes, à dicter ou à écrire des lettres ou des commentaires de textes. Puis, profitant d'un moment propice, il fermait les yeux. Repos léger, serein et court. Bien que n'ayant plus de travaux ou de missions particulières au sein du Groupe Sodarcan, il continuait néanmoins à s'intéresser à la marche des affaires : participations ponctuelles à des comités ou à des conseils, *audiences* avec son fils, son successeur à la présidence du groupe, ou entretiens à son bureau avec des visiteurs. Parfois, on le voyait circuler dans les allées, saluant les personnes rencontrées d'un geste de la main, d'un léger signe de tête et d'un sourire aimable.

La faiblesse de la langue et de l'écriture de plusieurs de ses compatriotes aura été pour lui une constante source de désolation. « Comme c'est désolant de lire telle page ! » Dans les notes qu'il recevait ou dans les textes ou les articles qu'il lisait, il n'avait de cesse que de piéger les anglicismes, tant les nôtres que ceux de nos amis les Français. Surtout, il réussissait facilement à leur trouver un équivalent propre à notre langue. « Monsieur Moreau, je suis fatigué de toujours prêcher dans le désert ... » Les lecteurs de la Revue n'oublieront pas la chronique de vocabulaire qui faisait partie de chaque numéro. Chronique sobre, non pas celle d'un linguiste mais d'un usager « pour qui compte ce qu'il croit être le bon usage, aussi bien dans la conversation et l'écriture que dans le jargon technique ou professionnel. »

Dans son métier de courtier d'assurances, qu'il maîtrisait, tout le passionnait et il aimait en discourir. Les « Connaissances du métier » furent sans doute la chronique de la Revue qu'il affectionnait le plus. Il comparait, revenait aux sources et expliquait. S'inspirant tantôt de la pratique, tantôt d'une réclamation, tantôt d'une décision d'un tribunal, tantôt des résultats trimestriels ou annuels de l'industrie, tantôt d'une police d'assurance ou d'une disposition contractuelle en particulier, ses explications étaient parfois rigoureuses, parfois indulgentes mais elles étaient toujours claires. Si elles reflétaient la pensée d'un praticien engagé devant l'importance de tel ou tel sujet, elles n'étaient jamais négatives.

M. Parizeau débuta sa carrière à titre de secrétaire particulier de M. Édouard Montpetit. Vers 1924, il fit avec lui un voyage en Europe dans le cadre du train-exposition. Ce train canadien, qui parcourait la France, commençant son périple au Havre, était un long convoi à l'intérieur duquel étaient rangés des produits du Canada, œuvres d'art, livres, fourrures et articles divers. Je n'oserais citer ici la quantité d'anecdotes qu'il évoquait de ce périple de plusieurs mois, faute d'avoir en mémoire les détails précis. Je conserve précieusement une affiche qu'il m'a offerte de cette exposition.

En 1928, il poursuivit sa carrière à titre de professeur. Il enseigna l'histoire du commerce et les assurances à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal. C'est là qu'en 1920, il avait obtenu sa licence en sciences commerciales. Professeur émérite, il participa, avec quelques collègues, à la fondation de la revue *L'Actualité économique*, l'organe officiel des HEC. Fellow de l'Institut d'assurance du Canada, il participa à la création de la structure de l'enseignement de l'assurance et à des initiatives de recherche au sein de l'Institut d'assurance du Canada.

Gérard Parizeau était un homme d'action et de réflexion, ou plutôt sa réflexion débouchait constamment sur l'action. Quelle décision audacieuse que celle de fonder la société Gérard Parizeau, Ltée, délaissant ainsi les avantages qu'il avait récoltés dans une autre entreprise où il était auparavant associé ! Je me

souviens de ces paroles qu'il m'avait dites un jour, fort révélatrices, à un moment où il se remémorait cette époque : « En voyant tous ces meubles, tous ces dossiers, tout ce matériel, en tas dans le nouveau bureau du Coristine Building, rue Saint-Nicolas, dans le Vieux Montréal, j'étais atterré, j'eus l'impression de m'être trompé. Mais dès le lundi suivant, grâce à toute l'équipe, je me suis ressaisi. Ce ne fut pas long pour voir que tout se passerait comme je l'avais espéré. Nous étions sept alors, incluant mon fils Michel, et une nouvelle recrue, Robert, qui plus tard s'était joint au groupe initial. » Grâce à un souci constant du travail bien fait, puis aux remarquables qualités de l'homme et de l'équipe, les affaires ont quadruplé en l'espace de dix ans. Depuis lors, chez les Parizeau, les affaires ont toujours évolué sur la crête de l'excellence.

5

Très vite, les besoins de constituer d'autres sociétés se firent sentir, notamment par la création de le Blanc Eldridge Parizeau inc., courtiers de réassurance, par la prise de contrôle de La Nationale, société de réassurance, jusqu'à l'aboutissement ultime, en 1972, par la création du holding Sodarcane inc. Gérard Parizeau a présidé aux destinées du groupe jusqu'en 1980. Son fils, Robert Parizeau, lui succéda à titre de président et de chef de la direction de Sodarcane. Jusqu'à la fin, M. Gérard Parizeau aura été président d'honneur de Sodarcane et de toutes les filiales du groupe. Je conserve toujours les très belles pages de ses discours annuels, où il commentait fort judicieusement les événements de l'année dans l'industrie de l'assurance. Qu'on en juge par ces deux courts extraits :

L'assurance et ses problèmes en 1978

Un écrivain a écrit un livre intitulé « Le Mal Français », qui a eu un profond retentissement. Cela lui a valu d'entrer à l'Académie française. Sans aller jusqu'à traiter du mal canadien, nous voudrions parler plus simplement des maux dont souffre l'assurance en ce moment dans notre pays. Car quel que soit l'angle sous lequel on l'envisage, l'assurance a des problèmes.

6

L'année dernière, nous avons parlé d'une concurrence déjà vive. Elle s'est répandue comme le feu dans une traînée de poudre, en assurance directe notamment ; avec les résultats que l'on imagine. L'aspect du marché s'est trouvé transformé. Avec la nouvelle d'une amélioration des résultats en 1977, l'industrie avait largement ouvert ses portes, au lieu de dresser un mur entre les assurés et elle, comme elle avait eu tendance à le faire pendant deux ou trois ans. La chose a été excellente, aussi bien pour les assurés que pour ceux qui sont chargés de les servir. Mais tout cela s'est fait beaucoup trop vite pour assurer une évolution normale¹.

1979 : année de turbulence et d'incertitude

1979 a été une année dure pour les uns, inattendue et profitable pour les autres, imprévisible dans l'ensemble pour ceux qui pratiquent la prospective avec les risques que comporte cet art récent et instable, décevant mais essentiel pour ceux qui, avec un grand optimisme ou un pessimisme certain, établissent les budgets publics ou privés...

On constate d'abord une croissance du produit national brut que les économistes ont vu fondre durant l'exercice comme la peau de chagrin de Balzac².

Chef de file et visionnaire, Gérard Parizeau fut administrateur de l'École des HEC. Il fut membre du conseil de la Chambre de commerce de Montréal et de la Chambre de commerce française au Canada. Il fut aussi membre du conseil d'administration de nombreuses compagnies d'assurance et fondé de pouvoir au Canada de diverses sociétés françaises d'assurance. Au cours de sa carrière, il a noué des liens très importants avec le marché européen de l'assurance et de la réassurance.

¹ *Assurances*, Juillet 1979, p. 103 et 104.

² *Assurances*, Juillet 1980, p. 111 et 112 - Les notes de l'auteur sont omises.

Élu membre de la Société royale du Canada, en 1957, il reçut par la suite une quantité impressionnante de reconnaissances et de doctorats émérites. En juin 1984, le gouvernement français lui décernait la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Le 30 mai 1984, M. Gérard Parizeau a de plus reçu un doctorat honoris causa de l'Université de Montréal, où il a enseigné pendant 37 ans au sein de l'École des Hautes Études Commerciales. Une telle distinction lui avait également été décernée par l'Université Laval à Québec en 1983 et par l'Université York à Toronto en 1982. En 1991, à peine trois ans avant sa mort, il était nommé grand officier de l'Ordre national du Québec.

M. Gérard Parizeau est entré dans la légende sans le vouloir vraiment. Rendons-lui hommage car il nous aura laissé, par ses écrits, cent ans de l'histoire de l'assurance dans notre pays. En des moments où il était particulièrement actif en affaires, il a eu la sagesse et le courage de livrer ses connaissances à ses contemporains en écrivant ce qu'il savait et ce qu'il pensait des diverses activités d'assurances auxquelles il était étroitement lié.

Son oeuvre écrite a débuté avec *L'Actualité économique*. Elle s'est poursuivie ensuite à travers la Revue *Assurances*, qu'il a fondée en 1932. Ces deux revues à caractère technique sont toujours actives, et ce malgré les difficultés de publication et d'expansion que rencontrent périodiquement les revues canadiennes spécialisées. En 1935, il publie un premier ouvrage, *L'Assurance contre l'incendie au Canada*, en s'adressant à « ceux qui cherchent dans leur métier autre chose que le rendement immédiat. » En 1961, il publie son *Traité d'assurance contre l'incendie au Canada*. Il se sera toujours efforcé de faire oeuvre de vulgarisateur par des exposés précis, simples et fort bien documentés. Son oeuvre littéraire d'historien a pris pour cadre des études ou des essais sur l'histoire de la province de Québec au XIX^e siècle, ses politiciens, ses marchands, ses familles bourgeoises et leur milieu. Ses écrits peuvent nous servir de repères en ce monde si mouvant, alors que tout bouge si vite dans le secteur des affaires et dans la société en général.

8

Travailleur infatigable, érudit, esprit curieux, fin causeur, nos lecteurs l'auront surtout connu, et reconnu, à travers ses « Pages de journal » publiées dans la revue *Assurances* pendant près de vingt ans. Des pages magnifiques, agréables, pleines d'humour et de délicatesse ! Ces 1 000 pages illustrent tellement bien l'homme de pensée et d'action, mais aussi l'homme de goût, aimant la musique, les concerts, la peinture, les cartes anciennes, les conférences, les réceptions intimes avec des amis, à Montréal ou à Nice, où il séjournait trois mois par année. Dans ces Pages, on y retrouvait des réflexions, commentaires ou anecdotes, parfois simples, parfois profondes, parfois critiques, mais sans jamais blesser et en évitant de nommer la personne visée. Qui ne se souvient pas des astérisques, parsemés dans le texte, au lieu et place des noms des personnes visées. En guise d'introduction de ces Pages, voici ce qu'il écrivait, dans le numéro de juillet 1969 de la revue *Assurances* :

Pendant des années, j'ai livré au lecteur mes travaux sur les assurances : sujet grave qu'on ne peut traiter à la légère. Me pardonnera-t-il de lui apporter maintenant ces pages où les souvenirs viennent un peu tumultueusement, comme ils se présentent ? Je l'espère, car ainsi s'établira entre nous d'autres liens, bien différents, mais non moins valables.

Quand je pris la décision de ne plus publier les « Pages de journal », c'est à regret, car elles n'étaient plus disponibles. Les dernières, celles de 1986, ont été publiées dans le numéro de janvier 1992.

En 1982, lors du cinquantième anniversaire de la revue *Assurances*, il y publia un bref article, fort intéressant : « Comment est née et a survécu la revue *Assurances* ». Il y raconte plusieurs anecdotes sur ses expériences à la Revue. Voici ce qu'il nous dit lorsqu'il eût décidé de fonder la Revue :

Comme mon maître, M. Edouard Montpetit, avait été rédacteur en chef de la *Revue trimestrielle* pendant de nombreuses années, j'allai le voir à son bureau de l'Université, rue Saint-Denis, et je lui expliquai mon projet. Je me rappelle qu'il leva les bras au Ciel en disant :

« Gérard, c'est possible, mais vous chercherez donc toujours les occasions de soucis ! » J'étais fixé sur son opinion, mais elle ne devait pas m'empêcher d'agir, pas plus que la réflexion de mon père quand il me dit tout bonnement : « Mais comment feras-tu pour écrire sur l'assurance pendant plus de six mois ? » Il faut dire que, chirurgien, il connaissait peu les questions dont j'allais traiter.

Dans cet article, il nous présente trois collaborateurs. G.P., J.H. et Jean Dalpé. C'était des noms de plume que parfois il utilisait. Souvent il lui est arrivé de publier des numéros entiers grâce à eux. Jean Dalpé, nous raconte-t-il, était parfois critiqué pour son caractère un peu tranchant. Des lecteurs menacèrent d'annuler leur abonnement devant certains articles peu respectueux de Jean Dalpé. Il nous raconte :

9

Un jour, par exemple, un lecteur me demanda son adresse pour lui exprimer sa protestation. Je le calmai du mieux que je pus, en lui disant : « Dalpé est un brave garçon, plein de bonne volonté, un peu vif, d'esprit critique, mais assez renseigné dans l'ensemble. Que vous n'aimiez pas ses écrits, dites-le-lui, mais continuez de le lire car il est assez au courant et il est un homme de bonne volonté, à une époque où Jules Romain célèbre leurs vertus et leurs défauts, il est vrai, en vingt volumes. » L'argument était faible, mais il conserva un ami à la revue...

Souvent, Jean Dalpé, en toute simplicité, critiquait à tort ou à raison, la Canadian Underwriters Association ou certaines pratiques qui ont évolué depuis. Certains n'aimaient guère ses opinions. Après avoir déploré la qualité des conditions dites statutaires, Dalpé avait osé se demander si, parmi les « articles de vertu » qu'assurait alors la police d'assurance contre l'incendie, on comprenait les ceintures de chasteté.

M. Parizeau y décrit non seulement la difficulté de trouver à cette époque des collaborateurs mais aussi celle de recruter des abonnés :

Un jour que j'assistais à un colloque, dans la région de Shawinigan, mon ami Jules Derome me dit : « Viens, je vais te présenter un de tes lecteurs de la région. » Ravi, je me précipitai vers lui, en lui exprimant ma joie de faire la connaissance d'un ami de la revue. Mon enthousiasme lui parut de mauvais aloi. Et il me dit comme cela : « Suis-je un de vos rares lecteurs ? Si oui, j'annule mon abonnement immédiatement ». Heureusement, Jules Derome vint à la rescousse et je ne perdis pas l'abonné dont j'avais un grand besoin. »

10

La Revue lui a aussi fait connaître bien des satisfactions : celle qu'il a eue de faire paraître un numéro entier sous la signature des quatre Parizeau, père et fils, celle de publier des numéros consacrés à des spécialités comme l'assurance responsabilité professionnelle ou l'informatique, dont les articles étaient dus à des collaborateurs recrutés parmi les membres du groupe.

C'était le couronnement d'une longue patience, allant même de la ténacité jusqu'à l'entêtement, diront ceux qui n'ont pas toujours aimé le sens de certains articles, qu'ils fussent de G.P., de J.H., de Jean Dalpé, ou même du directeur qui, depuis près d'un demi-siècle, tenait la barre d'un bateau qui, parfois, tanguait ou roulait dangereusement.

Entre 1988 et 1991, il venait encore régulièrement au bureau mais en matinée seulement. Puis ses visites s'espacèrent, si bien qu'en début de 1992, il prit la sage décision, facilitée sans doute par son épouse et sa famille, de ne plus quitter sa résidence de Saint-Lambert.

La dernière fois que je l'ai rencontré, à son domicile, au début de l'été 1992, en compagnie de son épouse, nous n'avons pas manqué de ressasser certains souvenirs. Nous avons bien sûr longtemps parlé de la Revue. Ce fut un ressourcement. En revenant au bureau, cet après-midi là, je ressentis un grand vide qui me revient à l'esprit en écrivant ces lignes.

Depuis le jour où j'ai soumis à M. Parizeau, un peu nerveusement et gauchement, mon premier article destiné à la Revue, je garde un souvenir émouvant de cet homme si attachant.

Je me souviens de ces mots qu'il me disait, en guise de salutation : « Bonjour vieux » ; mots affectueux d'un vieux monsieur et ami qui continueront de résonner en moi comme un leitmotiv.

La revue *Assurances* s'associe au Groupe Sodarcan et à ses filiales pour transmettre à son président, M. Robert Parizeau et à sa famille, ainsi qu'à la famille et aux proches de M. Gérard Parizeau, ses plus sincères condoléances.